



Compte rendu du Conseil Municipal du 26 septembre 2016

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, BARDIN Stéphane,

Présents :

Mr SULLO Henri – Mme AURIER Evelyne - Mr ROCHE Philippe – Mme FUENTES Carmen, adjoints.

Mr CHAMBON Hervé - Mme CHAPUT Agnès - Mrs BOSSARON Pascal – BERGER Frédéric - RICHARD Charles-Henri – BOUHIER Emmanuel – Mmes PINON Sandra, QUINET Eliane, LHOSTE Nicole, ALBERT Christelle, conseillers municipaux.

Absente : Mme A. Chaput (pouvoir à C.FUENTES), conseillère municipale.

NOUVELLE MAIRIE - Marché de maîtrise d'œuvre.

Choix du titulaire.

Finalisation du choix du titulaire suite aux entretiens prévus pour la deuxième phase. Parmi les cinq candidats, deux cabinets se sont détachés, le collectif Virage (collectif d'enseignants de l'Ecole d'architecture de Clermont Fd) et le cabinet Jacob et Bourbonnais (de Clermont Fd). Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la sélection du cabinet Jacob et Bourbonnais qui a obtenu les meilleures notes sur l'ensemble des critères de sélection retenus et sera en charge d'accompagner la municipalité sur ce projet.

Le conseil s'est positionné sur la localisation du projet. Deux possibilités se sont offertes aux élus, le bâtiment avant, dit « La Grange » et le bâtiment arrière, dit « Les Ecuries ». La Grange offre une meilleure visibilité pour l'image institutionnelle de la commune, mais les contraintes de surface, obligent à des aménagements lourds sur la charpente, des difficultés à gérer l'accessibilité à l'étage ou pour la cave. Ces aménagements entraînent des coûts non maîtrisés à ce jour. La cohabitation dans le même bâtiment, des services techniques, de la caserne et de la mairie ne semblent pas judicieuse. Ces éléments ont amené les élus à choisir la rénovation du bâtiment des Ecuries, suffisamment vaste pour les besoins de la future maison commune. Les diagnostics sur l'état du bâtiment, notamment les charpentes et le sol, devront confirmer la faisabilité du projet. La maison commune sera composée de deux pôles principaux, le pôle administratif et le pôle animation.

DIVERS.

EPSF MAF - AUVERGNE -Adhésion de nouveaux membres

Plusieurs communes ont demandé à y être intégrées. SAINT ELOY LES MINES (63),MADRIAT (63), REUGNY (03), MALREVERS (43), BOISSET (15),La Communauté De Communes SUMENE-ARTENSE (15) Composée De 16 Communes (Antignac, Bassignac, Beaulieu, Champagnac, Champs sur Tarentaine-Marchal, Lanobre, Madic, La Monselie, Le Monteil, Saignes, Saint Pierre, Sauvat, Trémouille, Vebret, Veyrières, Ydes).

Aménagements bourg et traverse d'Aubiat

Demande d'une étude par les services du Conseil Départemental pour la sécurisation des entrées de bourg et la place de l'église.

Chazelles

Sécurisation entre l'école et la place des Tilleuls, il faudra prévoir une zone 30 dans le centre bourg.

Réfection des Bandes de roulement des traverses : travaux prévus par le Département pour Aubiat et Chazelles les 25 et 26 octobre prochain.

SBA. La déchetterie d'Aigueperse sera fermée 15 jours début octobre en raison des travaux sur la voirie d'accès.

PROCHAINES RÉUNIONS :

Conseils Municipaux – Salle de l'ancienne mairie à Aubiat :

Lundi 17 octobre à 20h30.

Lundi 14 novembre à 20h30.

Lundi 05 décembre à 20h30.